RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son troisième rapport :

Réunions:

Le Comité s'est réuni au Palais législatif :

- le 24 avril 2023, à 18 heures;
- le 25 avril 2023, à 18 heures;
- le 26 avril 2023, à 18 heures.

Question à l'étude :

Le projet de loi 35 — Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)

Composition du Comité :

Réunion du 24 avril 2023:

- M. ALTOMARE;
- M. le *ministre* EWASKO;
- M. ISLEIFSON;
- M. MICHALESKI (vice-président);
- M^{me} NAYLOR;
- M. le *ministre* REYES.

Le Comité a élu M. ISLEIFSON à la présidence.

Réunion du 25 avril 2023:

- M. ALTOMARE:
- M. Brar;
- M. le *ministre* EWASKO;
- M. le *ministre* KHAN;
- M^{me} NAYLOR;
- M. le *ministre* REYES.

Le Comité a élu :

- M. MICKLEFIELD à la présidence;
- M. PEDERSEN à la vice-présidence.

Réunion du 26 avril 2023 :

- M. ALTOMARE;
- M. BUSHIE;
- M. le *ministre* EWASKO;
- M. ISLEIFSON;
- M. le *ministre* JOHNSON;
- M. MICHALESKI.

Le Comité a élu :

- M. MICHALESKI à la présidence;
- M. ISLEIFSON à la vice-présidence.

Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus :

Réunion du 24 avril 2023:

Mme LAMOUREUX

Réunion du 25 avril 2023:

M. GERRARD

Exposés oraux :

Le Comité a entendu 46 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 35 — Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct):

Réunion du 24 avril 2023

Desirée Pappel Association des éducatrices et des éducateurs

franco-manitobains

Karine Rioux Particulier
Jim Parry-Hill Particulier
Katie Hurst Particulier

Jonathan Waite Seine River Teachers' Association

Tom Schioler Particulier Vicky Isliefson Particulier

Brett Dow Prairie Spirit Teachers' Association

Lindsay Brown Particulier

Nathan Martindale The Manitoba Teachers' Society

Katie Hurst Particulier Catherine Hart Particulier Cynthia Taylor Particulier Amber Lewicki Particulier Particulier Tara Law Chris Darazsi Particulier Roland Stankevicius Particulier Cari Satran Particulier

Tammy Tutkaluk Brandon Teachers' Association

Noni Classen Centre canadien de protection de l'enfance

Cathy Pellizzaro

Cathy Pleskach

Shawna Dobbelaere

Marcela Cabezas

Lise Legal

Thompson Teachers' Association

Interlake Teachers' Association

Western Teachers' Association

Louis Riel Teachers' Association

Pembina Trails Teachers' Association

Réunion du 25 avril 2023

Arianne Cloutier Particulier

Joy Smith Joy Smith Foundation

Joel Swaan Garden Valley Teachers' Association

Scott Durling Particulier
Amy Warriner Particulier
Gabriel Hurley Particulier
Sam Zurzolo Particulier
Augustine Watanabe Particulier
Rachelle Dunlop Particulier

Jay Ewert Evergreen Teachers' Association

Sean Giesbrecht Particulier
Elizabeth Bourbonniere Particulier
Gregory Walker Particulier
Cameron Watson Particulier
Sonja Blank Particulier

Nicole Bobick Swan Valley Teachers' Association

Karla Rootsaert Particulier
Mike Urichuk Particulier
Jon Bettner Particulier
Shelagh McGregor Particulier

Kevin Rebeck Fédération du travail du Manitoba

Exposés écrits :

Le Comité a reçu 40 exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 35 — Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct):

Réunion du 24 avril 2023

Andrew Dryden Particulier Amanda Jonker Particulier Carine Brandt Particulier Particulier Sarah Coates Particulier Norman Cable Crystal Rachul Particulier Lindsay Lepla Particulier Leslie Singer Particulier Particulier William Taylor Russ Patterson Particulier Sofiene Loumi Particulier April Pulak Particulier Heather Ladoski Particulier

Royce Murray Particulier Sari Targowmik Particulier Carla Bouchard Particulier Anita Van Kits Particulier John Hasenack Particulier Shawna Stevenson Particulier Jennifer Loewen Particulier Lisa Siddall Particulier **Kevin Rogerts** Particulier Particulier Vanessa Lylyk Kevin Kehler Particulier Fiorella Lavergne Particulier Lin Ruttan Particulier Amanda Jonker Particulier Pam Spitula Particulier

Jeff HoeppnerDivision scolaire River East TransconaNathanael WattManitoba School Boards Association

Kelli Wiebe Particulier
A.J. Hrychuk Particulier
Kristen Fallis Particulier
Mathieu Nolett Particulier
Lindsay McDonald Particulier

Réunion du 25 avril 2023

Beth Burrows Particulier
David Wall Particulier
Jennifer Engbrecht Particulier

Réunion du 26 avril 2023

Kristy Frohwerk Particulier

Anne Marie Robinson Stop Educator Child Exploitation

Projet de loi étudié dont il a été fait rapport :

(N° 35) — Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

Il est proposé que l'article 5 du projet de loi soit amendé par substitution, à son numéro, du numéro de paragraphe 5(1) et par adjonction de ce qui suit :

5(2) Il est ajouté, après le paragraphe 4(1), ce qui suit :

Consultation au sujet des projets de règlement sur les normes d'aptitude

4(1.0.1) Le ministre consulte des représentants d'enseignants, des employeurs d'enseignants et des enseignants, ainsi que toute autre personne qu'il estime indiquée, à l'égard de chaque projet de règlement prévu à l'alinéa (1)c.1) et cherche à obtenir les conseils et les recommandations de ces personnes.

Il est proposé que l'article 8.22 figurant à l'article 8 du projet de loi soit amendé :

a) par substitution, à son numéro, du numéro de paragraphe (1), et à son titre, de « Avis des décisions »

b) par adjonction, à titre de paragraphe (2), de ce qui suit :

Exception

8.22(2) Par dérogation au paragraphe (1), les renseignements communiqués aux employeurs ou inscrits au registre ne peuvent inclure ceux qui n'ont pas été rendus publics en application de l'article 8.21.

Il est proposé que l'article 8.25 figurant à l'article 8 du projet de loi soit amendé par adjonction, après le paragraphe 8.25(2), de ce qui suit :

Droit de comparution

8.25(3) Le commissaire et l'enseignant concerné peuvent comparaître à l'audience et s'y faire représenter par un avocat ou un mandataire. Le comité peut également avoir recours aux services d'un avocat.

Il est proposé que l'article 8.32 figurant à l'article 8 du projet de loi soit amendé :

- a) dans le paragraphe (2), par substitution, à « du paragraphe (3) », de « des paragraphes (3) et (4) »;
- b) par adjonction, après le paragraphe (3), de ce qui suit :

Non-publication des renseignements médicaux personnels en cas d'incapacité

8.32(4) Lorsqu'il rend publics, par suite d'une décision visée à l'alinéa 8.29(1)d), des renseignements en conformité avec le paragraphe (2), le commissaire exclut tout renseignement médical personnel (au sens de la *Loi sur les renseignements médicaux personnels*) visant l'enseignant concerné, sauf s'il est convaincu que le droit du public à l'accès aux renseignements l'emporte nettement sur le droit de l'enseignant à la protection de sa vie privée.

Il est proposé que l'article 8.34 figurant à l'article 8 du projet de loi soit amendé :

- a) par substitution, à son numéro, du numéro de paragraphe (1), et à son titre, de « Avis des décisions »;
- b) par adjonction, à titre de paragraphe (2), de ce qui suit :

Exception

- **8.34(2)** Par dérogation au paragraphe (1), les renseignements communiqués aux employeurs ou inscrits au registre ne peuvent inclure :
 - a) ceux qui n'ont pas été rendus publics en application de l'article 8.32;
 - b) ceux qui sont visés par une ordonnance portant non-publication rendue en vertu de l'article 8.33.

	Le président,
Rapport présenté par :	
	M. MICHALESKI

Le 26 avril 2023